Entrave à l'IVG : les députés votent la pénalisation des sites Web. "Un outil contestable, voire dangereux" (Le Monde)

03/12/2016 à 20h12

02/12/2016

Dans son éditorial daté du 03 12 2016, Le Monde condamne le vote de la proposition de loi sur l'extension du délit d'entrave à l'IVG.

[…] L'idée, venue de Laurence Rossignol, la ministre des familles, est parfaitement louable. La méthode paraît plus risquée. […]

Mais lutter contre de la désinformation, même contestable, peut difficilement se faire par la création d'une nouvelle incrimination pénale. Question d'efficacité d'abord. Car, pour un site découragé ici, dix refleurissent ailleurs. L'éducation et l'information sont plus que jamais les meilleurs remparts contre les manipulations sur Internet et les réseaux sociaux. C'est un combat et un enjeu démocratiques. Car il n'est pas question que l'exercice d'un droit, celui pour les femmes d'avorter, puisse être entravé. […]

Une démocratie peut dans certains cas encadrer la liberté d'expression. C'est pour cela que la diffamation dans la presse est un délit, tout comme le négationnisme ou l'incitation à la haine raciale. Le droit à l'IVG justifie-t-il une nouvelle exception à la liberté d'expression ? Si cette voie était retenue, on pourrait très bien pénaliser les sites

qui entravent le droit à la santé en prônant de ne plus vacciner les enfants, ou conseillent à des malades du cancer de troquer leurs traitements pour des méthodes fantaisistes. **La condition d'« induire intentionnellement en erreur » paraît bien fragile. Si la cause est bonne, l'outil donc est contestable, voire dangereux. Dans de mauvaises mains, il pourrait s'étendre à d'autres champs de la liberté d'expression.** […]